

PARTENARIATS POUR LES VENTES AUX ENCHÈRES EN LIGNE (HO2)—LA COLLECTION BYRON ACEMAN

A. AVIS DE VENTE

Heffel Gallery Limited (également « Heffel » ou la « Maison de vente aux enchères ») est ravie d'offrir La Collection Byron Aceman: L'art pour tous sur notre plateforme de partenariat de ventes aux enchères en ligne (HO2). Aceman était un véritable collectionneur; sa collection comportait plus de 400 œuvres et était un reflet de la scène artistique contemporaine canadienne et de ses voyages à travers le monde.

Le prix d'achat sera le prix adjugé, plus la prime d'achat, calculée selon une tarification établie à vingt cinq pour cent (25%) du prix d'adjudication pour la tranche allant jusqu'à 25 000 \$; plus vingt pour cent (20%) pour la tranche du prix d'adjudication supérieure à 25 000 \$ et allant jusqu'à 5 000 000 \$; plus quinze pour cent (15%) pour la tranche du prix d'adjudication supérieure à 5 000 000 \$, plus les taxes de vente applicables.

Veuillez noter que cette vente aux enchères HO2 est soumise à des *Conditions de vente particulière*. Les enchérisseurs sont avisés que ces conditions doivent être lues en entier avant qu'une enchère soit placée.

B. CONDITIONS DE VENTE PARTICULIÈRES

L'acheteur et le consignateur sont par la présente avisés que les *Modalités et conditions de vente* ainsi que les *Termes du catalogue* établissant les droits et les obligations de la Maison de vente aux enchères, de l'acheteur et du consignateur, de même que les conditions en vertu desquelles la Maison de vente aux enchères mène une vente et règle toute autre question connexe, doivent être lus en entier. Les présentes *Conditions de vente particulières* s'ajoutent aux *Modalités et conditions de vente* ainsi qu'au *Code d'attitude commerciale, d'éthique et de pratiques de la Maison Heffel*, et ont priorité sur ceux-ci.

1. Description du lot

- a) Tous lots sont vendus « tels quels ». La Maison Heffel n'offre aucune garantie quant à l'état du lot. L'acheteur accepte qu'il lui incombe d'inspecter les biens avant la fermeture de la vente aux enchères et accepte les biens dans leur état physique réel et à l'emplacement spécifié.
- a) Il incombe à l'acheteur de vérifier l'état du lot et de l'encadrement. Des images supplémentaires, au-delà de celles publiées sur www.heffel.com, ainsi que les rapports d'état ne seront pas fournis par Heffel. Les cadres peuvent présenter des défauts et ne pas être notés sur notre site Web.

2. Exposition des œuvres mises aux enchères

Les lots inclus dans la vente aux enchères de la collection Byron Aceman peuvent être vus à l'avance aux installations

de la Maison Heffel à North Vancouver, sur rendez-vous seulement. Veuillez prendre un rendez-vous par l'entremise de notre [calendrier en ligne](#) ou faire parvenir un courriel à ainsley@heffel.com. Les demandes de rendez-vous doivent être reçues au moins 24 heures à l'avance, et sont soumises aux règles gouvernementales de distanciation sociale relatives à la COVID-19.

Lieu de l'exposition

Installations de la Maison Heffel à North Vancouver
108 - 2455 Autoroute Dollarton
North Vancouver, C.-B.
V7H 1W7

Contact pour l'exposition

Ainsley Heffel
ainsley@heffel.com
604-800-3323

Tous les lots peuvent être vus en ligne au Heffel.com.

3. Paiement

Conformément aux *Modalités et conditions de vente de la Maison Heffel*, le paiement, fait à Heffel Gallery Limited, doit être effectué au plus tard le septième (7^e) jour suivant la date de la vente aux enchères, avant 16 h 30.

La Maison Heffel accepte les modes de paiement suivants pour les achats effectués sur sa plateforme HO2 :

- a) Transferts bancaires directement au compte de Heffel Gallery Limited;
- b) Transferts Interac, limités à deux transferts par lot et à un maximum de 10 000 \$ par transfert électronique;
- c) Paiements en ligne effectués par carte de crédit Visa, Mastercard ou UnionPay. Les paiements effectués par carte de crédit sont assujettis à l'acceptation et à l'approbation de la Maison de vente aux enchères Heffel et sont limités à un maximum de 25 000 \$. Ces limites aux paiements par carte de crédit s'appliquent à la valeur des opérations individuelles sur des lots distincts.

Les acheteurs souhaitant déboursier un montant plus élevé par l'un des modes de paiement ci-dessus doivent communiquer avec Norbert Ma, comptable chez Heffel, pour prendre les dispositions nécessaires : norbert@heffel.com.

La Maison Heffel est inscrite aux fins de la TVQ (122 679 **** TQ****). La TVQ sera perçue sur tous les achats ramassés au Québec et expédiés au Québec.

4. Dispositions relatives au ramassage en personne

Seuls les achats déjà entièrement payés peuvent être remis à l'expéditeur, à l'acheteur ou à une tierce partie autorisée.

Veillez noter : il n'est pas possible de payer ses achats lors de leur ramassage aux installations de la Maison Heffel à North Vancouver.

Une fois les achats entièrement payés, l'acheteur peut venir les ramasser aux installations de la Maison Heffel à North Vancouver, sur rendez-vous seulement. Les demandes de rendez-vous doivent être reçues au moins 24 heures avant la date prévue du ramassage, et sont soumises aux règles gouvernementales de distanciation sociale relatives à la COVID-19.

L'acheteur doit prendre possession du lot à l'endroit désigné le quatorzième (14^e) jour suivant la date de la vente aux enchères, après quoi l'acheteur sera responsable de toutes dépenses jusqu'à ce que le lot soit retiré des lieux d'exposition. Les frais d'entreposage s'appliquent après la période de quatorze (14) jours et seront payables à la Maison Heffel.

Si l'acheteur n'est pas en mesure de venir ramasser son lot en personne, il peut demander à ce que son bien soit remis à une tierce partie. Pour autoriser cette remise, la Maison Heffel exigera qu'un *Formulaire d'autorisation d'expédition des biens* indiquant le nom de la tierce partie autorisée soit rempli et signé. Ce formulaire peut également être soumis en ligne [ici](#).

Lieu de cueillette

Installations de la Maison Heffel à North Vancouver
108 – 2455 Autoroute Dollarton
North Vancouver, C.-B.
V7H 1W7

Contact pour la cueillette

Doug Watt
ho2@heffel.com
604-732-6505

5. Dispositions relatives à l'expédition

La Maison Heffel est heureuse d'apporter son aide dans les préparatifs d'emballage et d'expédition de tous les achats. À la suite de la vente, l'acheteur recevra un courriel comprenant sa facture ainsi que le *Formulaire d'autorisation d'expédition des biens* devant être rempli et signé. Ce formulaire peut également être soumis en ligne [ici](#).

Veillez noter que bien que la Maison Heffel propose son assistance professionnelle en matière d'expédition afin de mieux servir l'acheteur, elle n'exploite pas une entreprise professionnelle d'emballage et d'expédition d'œuvres d'art. Toutes les œuvres seront prises en charge par un transporteur tiers.

Veillez noter que plusieurs œuvres offertes dans cette vente sont lourdes, uniques et fragiles. Des précautions et frais additionnels peuvent être requis. Heffel ne peut être tenu responsable des erreurs dans le montant final des frais d'expéditions ou le devis du calculateur des frais d'expédition. Veuillez contacter ho2@heffel.com pour un devis précis et pour toute question en lien avec l'expédition avant qu'une enchère soit placée.

Pour l'expédition locale à Vancouver, veuillez contacter Denbigh Fine Art Services.

Veillez noter que les envois groupés par voie terrestre sont prévus de quitter Vancouver le 12 mars 2021, avec livraison à nos bureaux nationaux aux frais de l'acheteur. Veuillez noter que ces dates sont sujettes à changements.

Veillez communiquer avec nous à l'adresse ho2@heffel.com pour toute autre question au sujet de cette vente aux enchères spécialisée.